

Les cimetières

A Eragny, il existe deux cimetières : l'ancien cimetière situé rue de Conflans et le nouveau situé rue de Pierrelaye et rue Jacques Prévert.



Dans le nouveau cimetière, on peut voir le monument aux morts rapatrié de Mondovi (Algérie). On y trouve également les tombes des aviateurs alliés morts le 6 juin 1944 dans le crash qui a détruit l'église.

Infos pratiques

Les portes des cimetières sont ouvertes au public :

- du 1er avril au 31 octobre : de 8 heures à 19 heures;
- du 1er novembre au 31 mars : de 8 heures à 17 heures.

Documents

[Règlement municipal des cimetières](#)